



Fédération de triages et groupements
forestiers de l'Ouest vaudois

Lettre d'informations

Mai 2019

NatuRando : nouvelle édition



Alors que le printemps s'éveille, la Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois a l'honneur de vous présenter la nouvelle édition du fameux guide NatuRando. Conçu comme un classeur pratique, cet ouvrage contient plusieurs dizaines de fiches invitant à l'évasion dans notre environnement naturel. Nul besoin de quitter le pays pour connaître l'émerveillement : de la côte lémanique aux crêtes du Jura, les propositions de balades vous révéleront la magie de nos forêts suivant des itinéraires concoctés par les gens du terrain. On est parfois surpris de découvrir ce qui se cache à quelques kilomètres de chez soi... Et l'on se plonge alors dans l'histoire discrète de sa région, ponctuée de détails éloquentes pour qui sait voir et entendre.

Les sentiers, de longueurs et de difficultés variables, s'adressent tant aux randonneurs aguerris qu'aux familles. Tous bénéficient d'indications pratiques (cartes, transports, restaurants, contacts) et d'une introduction thématique. Il suffit ainsi d'emporter un simple dépliant pour partir à l'aventure - le téléphone portable lui-même peut rester à la maison.

La forêt, c'est aussi un environnement menacé, et l'une des seules zones quasi sauvages au sein du territoire anthropisé qui est le nôtre. Si le dépérissement des années 1980 n'est plus d'actualité, on observe néanmoins depuis plusieurs années un stress constant lié au changement climatique : sécheresse et chaleur anormales. L'on peut alors seulement espérer que le rythme de ce changement n'excèdera pas la capacité d'adaptation des écosystèmes. Un NatuRando contribuant à sensibiliser le public aux beautés fragiles des bois de notre pays aura ainsi rempli sa

mission - d'autant plus si cette mise en contact permet de changer certains comportements.

Dernier détail pratique adressé aux heureux possesseurs de l'édition précédente : outre le classeur intégral, un échange complet des fiches mises à jour est proposé à la vente Bonne marche !

Maximilien Stauber, membre du comité de la CBOVd



Concept de desserte forestière

L'entrée en vigueur de la révision de la loi sur les forêts le 1^{er} janvier 2017 a ouvert la possibilité d'obtenir des aides financières de la Confédération et des Cantons pour l'adaptation ou la remise en état d'équipements de desserte pour autant qu'ils soient indispensables à la gestion de la forêt dans le cadre de concepts globaux.

Le concept global est une planification de dessertes interentreprises et interpropriétés. Il comprend en premier lieu l'adaptation du réseau actuel de chemins aux nouvelles méthodes de récolte y compris les câbles-grues. La planification optimale des dessertes est établie sur la base d'une analyse détaillée de la desserte actuelle. L'optimisation des dessertes forestières s'effectue d'une manière globale en tenant compte de toutes les fonctions forestières. Le concept global prendra en compte les éléments de la protection de la nature et du paysage, comme par exemple les réserves forestières, les zones de protections biologiques particulières, ainsi que les zones de protection des eaux souterraines. Le concept définit les besoins en adaptation des dessertes forestières en nouvelles constructions, en renforcements et élargissements, en remises en état, en désaffectations et démantèlements ainsi qu'en lignes de câble.

Dans les détails, les différentes étapes de l'élaboration d'un concept de desserte sont :

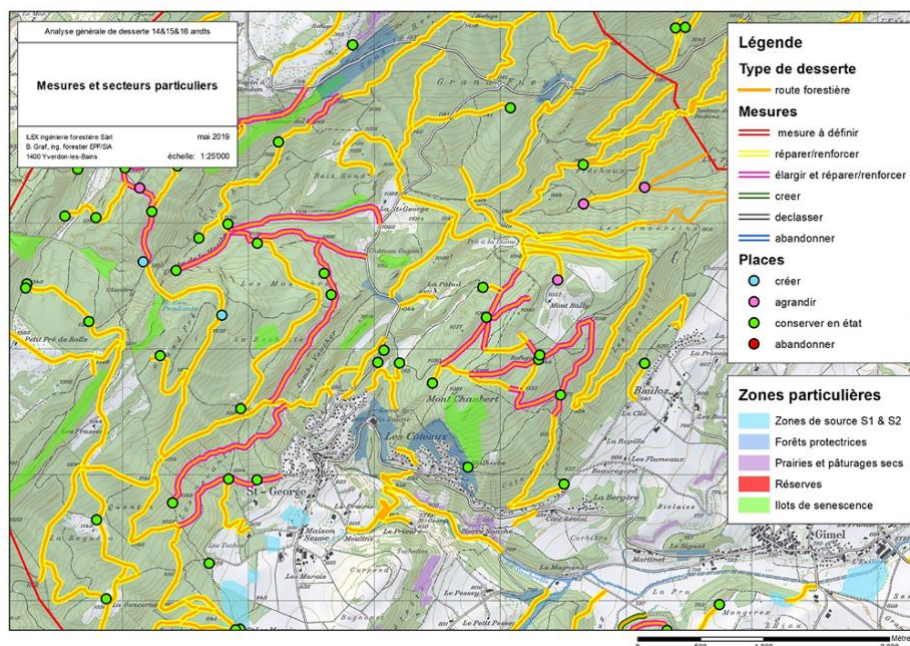
- l'inventaire de la desserte forestière, soit les routes forestières existantes, les pistes de débardage et les places à bois aménagées et durables,
- l'inventaire des défauts : déformation, rétrécissement, affaissement
- la détermination des besoins d'exploitation et d'infrastructure, soit la fréquence d'exploitation, le volume à exploiter, la méthode d'exploitation (Tracteur-treuil/câble-grue/ hélicoptère), les standards (largeur, gabarit, revêtement). Ces critères varient selon les fonctions attribuées aux différentes forêts.
- la détermination des travaux à réaliser, soit le type de mesures (créer, élargir, renforcer, voir abandonner), l'urgence des travaux et une évaluation des coûts.

Dans l'ouest vaudois, les concepts de desserte forestière sont en cours d'élaboration et devraient être achevés d'ici la fin de l'année.



Le même type de démarche est en cours au niveau de l'agriculture. La coordination entre les services est prévue et effective notamment pour éviter un double financement.

Il est possible de faire une demande de mise en chantier anticipée, mais l'aide financière ne sera versée qu'après la validation du concept général de desserte forestière.



Abolition de l'obligation d'indication de la provenance du bois

Le Seco entend remplacer l'obligation de déclaration de la provenance du bois par un système européen visant à écarter du marché le bois issu de récoltes illégales.

L'obligation de déclarer l'origine et l'essence pour le bois et les produits en bois, introduite en Suisse en 2012, a pour objectif de renforcer la transparence afin que les consommateurs puissent choisir leurs produits en toute connaissance de cause. Depuis son introduction, elle a convaincu les consommateurs qui considèrent en majorité que ces critères sont importants lors de l'achat de produits en bois. Le succès du Certificat d'origine bois Suisse COBS montre bien que de plus en plus de personnes se soucient de la provenance du bois.

La CBOVd, à l'origine du Programme de promotion de la filière bois régionale du canton de Vaud estime qu'avec la suppression de cette obligation, le gouvernement va à l'encontre des intérêts de la filière de la forêt et du bois, donc des propriétaires forestiers. Cette intention est également en contradiction avec la politique menée par la Confédération visant à utiliser davantage le bois issu des forêts suisses.

Sur ces considérations, la CBOVd a ainsi écrit à M. le Conseiller fédéral Guy Parmelin, et aux conseillers aux Etats du canton de Vaud et conseillers nationaux de l'ouest vaudois pour attirer leur attention sur cette intention du Seco. M. G. Parmelin, Mme I. Chevalley et M. O. Feller ont répondu à notre demande. Ils ont confirmé qu'une nouvelle réglementation est en cours d'élaboration et nous encouragent à intervenir lors de la phase de consultation. Affaire à suivre.

Nouvelles des projets

SylvoTrophée 2019

Le SylvoTrophée est un projet visant à promouvoir une gestion multifonctionnelle des forêts mené avec le Parc Jura Vaudois en collaboration avec la CBOVd. L'édition 2019 a pour thème *Ma forêt, gestes pour vous accueillir*. 4 candidatures ont été déposées en mars dernier. Le jury constitué de 2 écologues, 4 usagers, 2 professionnels des forêts, représentant la multifonctionnalité des forêts, a parcouru les parcelles au courant du mois de mai. Les lauréats seront présentés dans la prochaine lettre d'informations.

Affiches « Déchets sauvages »

Les déchets sauvages (littering en anglais) sont le résultat de la mauvaise habitude de laisser traîner ou de jeter négligemment les déchets, négligeant ainsi les poubelles et autres corbeilles à papier disposées à cet effet. Malheureusement ce phénomène ne se limite à nos villes et les forêts sont aussi concernées. Sous l'impulsion de la commission technique de la CBOVd des affiches sur les déchets sauvages ont été conçues.



T'oublies rien ?

Derrière un déchet il y a toujours une personne.
Et si personne ne laissait de déchets derrière soi...

Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois CBOVd, www.cbodv.ch



T'oublies rien ?

Derrière un déchet il y a toujours une personne.
Et si personne ne laissait de déchets derrière soi...

Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois CBOVd, www.cbodv.ch



T'oublies rien ?

Derrière un déchet il y a toujours une personne.
Et si personne ne laissait de déchets derrière soi...

Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois CBOVd, www.cbodv.ch

NatuRando

La 3^{ème} édition de Naturando est maintenant disponible auprès de divers points de vente de l'ouest vaudois. Elle est augmentée de six nouveaux sentiers à Bursins, à la Vallée de Joux, à Vallorbe, à Vaulion, à Eclépens et à la Sarraz. Si vous possédez déjà le classeur, une mise à jour complète des fiches des 39 sentiers peut aussi être achetée. Voir la liste des distributeurs sur www.naturando.ch



Autres informations sur www.cbodv.ch

Vie de l'association

Lors de l'assemblée générale du 9 mai dernier, Madame Laurence Pinel, municipale à Bursins, a été élue au comité en remplacement de Monsieur Philippe Humbert, municipal de Marchissy. Il est chaleureusement remercié pour son engagement de longue date en faveur des propriétaires de forêts de l'ouest vaudois.